



Dénonciation calomnieuse

Par SIOBUD

Bonjour

L'assignation devant le tribunal des affaires familiales faite a mon frère contenait des allégations mensongères à mon encontre, j'ai adressé une plainte en dernier lieu au doyen des juges d'instruction(j'attends sa décision)Mais la date d'audience pour mon frère n'ayant pas été valablement retenue UNE NOUVELLE ASSIGNATION CONTENANT LES MÊMES ALLÉGATIONS MENSONGÈRES A MON ENCONTRE VIENT DE LUI ÊTRE FAITE PAR SON ÉPOUSE.
DOIS-JE ADRESSER UNE NOUVELLE PLAINTÉ AU JUGE D'INSTRUCTION AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE ?